



Avis de Course

Coupe Départementale du Finistère

24 juin 2018

Club Nautique de Carantec

Grade : 5A

1. Règles

La régata sera régie par:

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- 1.3 Les règlements fédéraux..

2. Publicité de l'épreuve

Sans Objet

3. Admissibilité et Inscription

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Optimist, Dériveur open, Open bic, Laser , Bic 293, Raceboard, et catamaran disposant d'un rating
- 3.2 Les bateaux et équipages admissibles doivent se pré-inscrire en complétant le formulaire en ligne avant le 17 juin 2018 à l'adresse suivante :

<http://clubnautiquecarantec.com/>

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription:

- leur licence Club FFV mention « Compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition ;
- leur licence Club FFVoile mention « Adhésion » ou « Pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition de moins d'un an;
 - une autorisation parentale pour les mineurs ;
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2018 ;

4. Inscriptions et droits à payer

Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Montant
• Solitaire	10 €
• Doubles catamaran ou Dériveurs	20 €
• Location Catamaran sur place	35 €

Pour la location de catamarans au CN Carantec, merci d'effectuer vos demandes en envoyant un mail à Mathieu PERCIER : mathieu.percier@wanadoo.fr



5. Programme

5.1 Confirmation d'inscription: Dimanche 24 Juin de 09h00 à 10h30

5.2 Jour de course:

- Dimanche 24 Juin 2018: 1er signal d'avertissement : 11h00
- Il n'y aura pas de début de procédure après 16h00.

6. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. Lieu

Les régates se dérouleront sur le Plan d'eau devant la Plage du Kelenn, et en Baie de Morlaix.

9. Jauge

Les bateaux participants doivent être en conformité avec les règles de jauge de chaque classe. Des contrôles inopinés pourront avoir lieu sur l'eau et à terre.

10. Instructions de course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées conformément à la prescription fédérale

11. Les parcours

11.1 Les parcours à effectuer seront de types construits

11.2 L'emplacement des zones de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE des IC.

13. Classement

13.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

14. Bateaux « accompagnateurs »

Il est demandé aux bateaux « accompagnateurs » de s'inscrire dès leur arrivée auprès du secrétariat de course.

15. Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

16. Prix

Des prix seront distribués comme suit : voir règlement sportif CDV29.



17. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4 -
Décision de courir.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de
blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

19. Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club Nautique de Carantec

Plage du Kelell

BP 40

Tel : 06 64 97 93 76

Mail : club.nautique.carantec@wanadoo.fr